



RAPPORT DE COMMISSION

AU CONSEIL COMMUNAL

PREAVIS INTERCOMMUNAL N° 70-2020

Réhabilitation du collecteur intercommunal Sorge à  
Ecublens - Secteur 11 «Triaudes- Sorge»

La commission s'est réunie le lundi 25 mai 2020 à la buvette de la salle de spectacle de Renens. La commission était composée de MULOPO Robert, PLATTNER Laurence, BEJARANO Martha, TORRIANI Silvio, DUPUIS Jean-Marc, AESCHILMANN Eric, CORDEIRO André et HOXHA Jeton (président rapporteur).

La Municipalité était représentée par Madame Tinetta Maystre, Municipale, accompagnée de son chef de service, Monsieur Christophe Sarda.

Madame la Municipale nous explique que l'évacuation des eaux usées a été mise en place par 5 communes, et que ce collecteur date des années 1960. Années après années les différents tronçons sont rénovés. Jusqu'à maintenant 11 collecteurs ont été traités et qu'il en reste encore 9 à faire. Le collecteur qui nous concerne est situé sur le territoire des Communes d'Ecublens et de Chavannes-près-Renens, le long de la rivière Sorge. Elle tient à nous préciser qu'on appelle ce collecteur selon le nom de la rivière, mais que c'est bien à part que ce tuyau est construit, à côté, et non dans la rivière même.

Monsieur Sarda, chef de service prend la parole et nous informe que ce tronçon a été construit en 1965 et qu'il est utilisé par les 5 communes de l'Entente, plus les autres communes utilisatrices, qui sont, Cheseaux-sur-Lausanne, Romanel-sur-Lausanne, Jouxens-Mézery, Villars-Sainte-Croix, Lausanne (Vernand), Bussigny, pour un potentiel d'habitants d'environ 60'000 personnes. La longueur du réseau est de 11 km, et il est estimé pour une valeur de remplacement de 30 millions de francs. Celui qui concerne ce préavis n'est pas en très bon état : Branchement non étanche, pénétrations de racines, dégradation de la paroi de la canalisation, formation de calcaire.

Les travaux vont se faire par la technique du chemisage. Cela consiste à enfiler la matière comme une chaussette et la dérouler sur le long du tube, et injecter de l'eau chaude pour permettre à la résine de coller à la paroi.

Les coûts des travaux sont estimés à CHF 490'000.-. Le 80 % de ces coûts représentent la chaussette et le chemisage. Le reste des 20 % correspond aux travaux de génie civil et honoraires.

Ces coûts sont divisés selon la clé de répartition qui change chaque année en fonction de la consommation d'eau. On a chaque fois 2 ans d'écarts entre la consommation d'eau et la clé de répartition. Pour Renens, cela représente un montant de CHF 147'343.-.

**Question 1 :** Comment s'est fait le choix des entreprises ?

Réponse : les appels d'offres sont soumis aux marchés publics. On fait appel au minimum à trois entreprises pour qu'il y ait une vraie concurrence.

**Question 2 :** Dans la page 2 du préavis, au point 2, il est fait mention que des raccordements étaient mal exécutés ! Comment est-ce possible ?

Réponse : C'est relativement simple à comprendre. Dans les années 60, les travaux étaient faits à l'aveugle. La canalisation était percée et on introduisait un tube et on le rebouchait. Personne n'allait à l'intérieur pour vérifier au plus près si c'était fait avec exactitude. On ne pensait pas que ce collecteur allait durer aussi longtemps, 60 ans.

**Question 3 :** Est-ce que les collecteurs ont la capacité de recueillir les flux d'eaux en cas de forte pluie ?

Réponse : Pour l'instant on a une sous-capacité en termes d'orage, et c'est notre travail de mettre des séparatifs pour évacuer ce surplus d'eau. Demain, lorsque toutes les communes auront mis les séparatifs, il sera largement dimensionné pour accueillir le surplus d'eau.

**Question 4** : Est-ce que l'eau qui sort du collecteur est un mélange des deux eaux (eaux claires et eaux usées) ?

Réponse : Notre mission est d'éviter le plus possible ces eaux parasites. Pour y remédier, nous devons mettre en place plus de séparatifs.

S'agissant des incidences financières relatives à ce préavis, veuillez trouver ci-dessous l'extrait y relatif du rapport de la COFIN:

- Les incidences financières sont de CHF 147'343.- qui sont prévues au plan des investissements. Ce montant sera prélevé comme d'habitude sur le fonds prévu à cet effet. C'est à l'unanimité que la COFIN accepte les incidences financières de ce préavis.

### **Délibération de la commission**

C'est à l'unanimité que la Commission propose au Conseil communal d'accepter les conclusions telles que présentées dans ce préavis.

### **CONCLUSIONS**

LE CONSEIL COMMUNAL DE RENENS,

Vu le préavis intercommunal N° 70-2020 de la Municipalité du 4 mai 2020,

Où le rapport de la Commission chargée de l'étude,

Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

AUTORISE l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge à entreprendre les travaux de réhabilitation du collecteur Sorge, sur le territoire de la Commune d'Ecublens, sur le secteur 11 « Triaudes-Sorge ».

ACCORDE à la commission de l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge le crédit nécessaire, soit la somme de CHF 490'000.- TTC, selon les modalités décrites sous chiffres 4 à 6 ci-dessus.

ALLOUE à l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge une subvention communale d'investissement de CHF 147'343.- TTC, selon les modalités décrites sous chiffres 5 à 6 ci-dessus.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire.

Elle figurera dans le compte d'investissements du patrimoine administratif, sous le compte N° 3861.5010.5006 - Réhab. collecteur intercommunal Sorge à Ecublens, secteur 11 « Triaudes-Sorge », et sera amortie dès la fin des travaux. Son financement sera assuré par un prélèvement dans le Fonds de réserve « Réseau d'évacuation et d'épuration des eaux », compte N° 9280.1006.

---